ALTERNANCE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

AGENZIA FORMATIVA PER-CORSO LUCCA — TOSCANE — ITALIE

> SANDRA CONTI STAGIAIRE « BOURSE DE MOBILITÉ ACADEMIA »

Pre-Corso – Agenzia Formativa

- Création en 2000 : Mmes S. della Santa et M. Giannini
- www.per-corso.it
- Agence privée Fonds publics provinciaux, régionaux, nationaux, européens – par concours
- Accréditation régionale Contrôle et cotation annuels
- Formations payantes et formations gratuites publics différents
- Information sur l'orientation (à l'agence pour l'emploi)
- Accompagnement d'établissements scolaires dans leur demandes de fonds publics

Pre-Corso – Agenzia Formativa

- L'offre de formation :
 - Formations-stages découvertes destinés aux élèves en décrochage scolaire toujours en obligation scolaire (- de 16 ans) initiation professionnelle et remise à niveau des compétences de base.
 - ⊌ IFP Instruction et Formation Professionnelle qualification 3 ans destiné aux élèves qui ne sont plus en obligation scolaire mais en obligation de formation et sortis du système scolaire traditionnel (16-18 ans)
 - Formations payantes destinées aux adultes sortis du système scolaire traditionnel (+ de 18 ans)

QUELQUES CHIFFRES:

Rapporto 2014 su educazione e istruzione in Toscana – <u>www.labuonascuola.gov.it</u> – Uno sguardo sull'istruzione 2014 : indicatori dell'OCSE (OCDE)

- Risque d'abandon le + élevé : en 1ère et 2ème sec.
- 17,6% d'élèves en décrochage scolaire
- 24,6 % des 15-29 ans sont NEET

(Not in Education, Employment or Training – Ni Employé, ni Etudiant, ni Stagiaire)

- 130 000 entreprises en recherche de personnel qualifié
- 40 % du chômage n'est pas lié à situation économique mais surtout à l'inadéquation entre la formation scolaire et le monde professionnel

- Personnes et services compétents :
 - Les « Orienteurs »
 - Le centre pour l'emploi
 - Les services sociaux
 - Les « Orienteurs » (Mirko MAGRI) :
 - Psychologues engagés à l'année (180 à 300h) fonds régionaux – sur demande de l'école – par concours
 - Fonction de prévention essentiellement axé sur les 2 premières années
 - Surtout du relationnel avec les professeurs
 - Deux objectifs :
 - Information orientation
 - Lutte contre le décrochage scolaire

- Centre pour l'Emploi :
 - Orientation en 1ère et 2ème année dans les écoles : Informations sur l'offre de formation
 - Info par les établissements scolaires des élèves
 « désinscrits » ou « disparus » au 31/01
 - Invitation des élèves et de leurs parents –
 Accompagnement des familles Informations (avant 16 ans : essais-métiers après 16 ans : FP)
 - Avant 16 ans : pas de réponse => services sociaux
 - A partir de 16 ans : pas de réponse => Tant pis ...

 Plan national destiné à lutter contre le décrochage scolaire

https://labuonascuola.gov.it/

Programme téléchargeable destiné à améliorer l'enseignement de manière globale (nombre de professeurs, formation initiale et en cours de carrière, autonomie des écoles, les programmes, formation en alternance, fonds publics et privés, ...)

N.B.: Alternance = Un levier important

- Actuellement dans les trois dernières années du secondaire (Loi de 2003 – décret législatif 15.04.2005) :
 - Volontariat en juillet-août en 3ème année et récupération des heures pas toujours possible
 - Présente mais peu réglementée en 4ème et 5ème
 - Chacun fait comme il le veut/peut
 - Conception de l'alternance différente en fonction du professeur et de l'école
 - Valorisation faible de ce type de formation tant au niveau du monde scolaire qu'au niveau du monde professionnel

- 2010 Relance de l'Alternance -(Decreto del Presidente della Republica – D.P.R. 15 mars 2010)
- Réforme du travail du Gouvernement RENZI Jobs Act
- https://www.labuonascuola.gov.it Point 5
 - Inspiration = le Modèle Allemand ?
 - 200h en entreprise en 3ème, 4ème et 5ème année
 - Utilisation de ressources existantes :
 - Les Pôles Technico-Professionnels PTP
 - Généralisation des expériences qui fonctionnent

Gabriele BALLARINO

Professeur de sociologie de l'Economie et du Travail Université d'Etat de Milan

> Politique de la formation professionnelle L'Italie : Comparaison internationale

- http://www.irpet.it/index.php?page=pubblicazione&pubblicazione id=477
- http://www.per-corso.it/wpcontent/uploads/2014/10/Dispense.pdf

Tabella 2.1 TIPOLOGIA BT DEI SISTEMI DI FORMAZIONE DELLE COMPETENZE

Impegno delle aziende nella formazione professionale iniziale

		Basso	Alto
Impegno pubblico nella formazione	Alto	Sistemi statalisti (Francia, Svezia)	Sistemi collettivisti (Germania)
professionale	Basso	Sistemi liberali (USA)	Sistemi segmentati (Giappone)

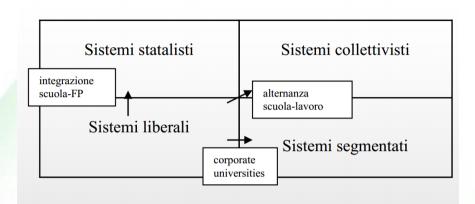
Fonte: Busemeyer e Trampusch (2012), tab. 1

Tabella 2.2
CARATTERISTICHE DEI SISTEMI DI FORMAZIONE DELLE COMPETENZE INDIVIDUATI DA BT

Tipo di sistema	Attori centrali	Istituzioni centrali	Tipo di competenze centrali	Punti forti	Punti deboli
Statalista	Stato, scuole	Percorsi scolastici tecnico-professionali	Accademico- generaliste e professionali	Integrazione tra scuola e FP	Possibile accademizzazione della FP e indebolimento del rapporto con le aziende (liceizzazione) nella scuola
Liberale	Scuole, aziende	Scuola generalista, formazione aziendale "on the job"	Accademico- generaliste e aziendali	Flessibilità	Accademizzazione della scuola, deprofessionalizzazione dei lavoratori di livello medio e basso, delocalizzazioni
Collettivista	Organizzazioni datoriali, stato, scuole, organizzazioni sindacali	Sistema duale (integrazione tra scuola e formazione aziendale)	Professionali	Alto livello medio di qualificazione professionale dei lavoratori	Rigidità e lentezza nell'adeguare le competenze all'innovazione
Segmentato	Aziende, scuole	Formazione aziendale iniziale (corporate university)	Aziendali	Forte rapporto tra lavoratori e azienda	Informalità, volontarismo, opportunismo da parte delle aziende

- Jusqu'en 1970, système étatique, puis :
 - Création Instituts techniques et professionnels privés
 - Développement culture post 68 anti-entreprise
 - Les écoles techniques et professionnelles deviennent des Lycées
- Actuellement, modèle Libéral :
 - peu d'investissement, tant de l'Etat que des Entreprises, dans la formation des compétences
 - avec un système universitaire bien moins attractif qu'aux USA
 - marché du travail rigide
 - opportunités faibles pour les jeunes

Vers quel modèle en Italie ?



- Objectif des réformes politiques :
 - Aller vers le modèle allemand collectiviste
 - Transformer une partie de l'école technicoprofessionnelle italienne et/ou de la Formation Professionnelle régionale en un système dual à l'allemande (alternanza scuola-lavoro)
 - Encourager les entreprises à investir dans l'école pour avoir une main-d'œuvre qualifiée et formée par elle

- Début 20ème siècle Adaptation par les entreprises des méthodes d'apprentissage des secteurs artisanaux
- Voie royale de la formation professionnelle :
 - 2/3 des élèves en F.P. sec. sup. sont en alternance
 - Enseignement le + suivi de manière générale
- Perception positive +++ au niveau sociétal, scolaire et professionnel
- Devoir moral et social pour les entreprises de participer à la formation des jeunes (21% des entreprises sont formatrices)

- SYSTEME DUAL :
 - Apprentissage en entreprise (3-4 jrs/sem.)
 - Formation en milieu scolaire (1-2 jrs/sem.)
- Contrat de travail : l'élève devient employé
- Accès libre Pas de diplôme requis mais ...
- Financement :
 - au 2/3 par les entreprises
 - 1/3 par les pouvoirs publics
 - Subsides possibles pour des groupes-cibles (Handicap, défavorisé, zone à taux de chômage + élevé)

- Trois principes :
 - DUALITE : (dia précédente)
 - METIER : Formation associée à l'exercice d'un métier
 - Référentiels métier élaboration/adaptation en fonction du marché de l'emploi
 - Offre de formation (Nombre et type) en fonction du marché du travail
 - CONSENSUS : nécessaire entre tous les partenaires
 - Entreprises
 - Pouvoirs publics (Fédéral et Fédérés)
 - Représentants employeurs
 - Représentants travailleurs
 - Représentants enseignement

- Intérêt :
 - Proximité entre alternance et marché de l'emploi
 - Reconnaissance nationale de la formation
 - Pour l'employeur :
 - Recruter du personnel de qualité
 - Éviter les erreurs de recrutement
 - Eviter la rotation dans le personnel
 - Pour les représentants des travailleurs :
 - Accroitre la sécurité de l'emploi
 - Accroitre le niveau d'insertion des jeunes

- Evolutions récentes :
 - Diminution du nombre de contrats d'apprentissage :
 - Démographie
 - Places proposées
 - Entreprises formatrices
 - Inadéquation entre offre et la demande
 - Profil des apprentis :
 - Plus âgés Concurrence au sein du système dual
 - Plus formés
 - Influence de l'Europe :
 - Système Dual = apprentissage de compétences bien définies dans le cadre d'un métier bien défini
 - Opposition avec Apprentissage tout au long de la vie et notion de compétences transversales, générales, sociales.

Problème :

- Le système dual repose historiquement sur :
 - Structure économique industrielle
 - Métiers bien définis et carrières stables
 - Modèles de concertation sociale dynamique

or:

- Associations d'employeurs qui représentent de moins en moins d'entreprises
- Taux de syndicalisation en baisse
- Frontières plus floues entre les métiers
- Nouvelles politiques européennes
- Niveau de qualification nécessaire plus élevé
- Compétences requises différentes, + transversales

- Selon G. BALLARINO Fossé difficile à combler :
 - Allemagne Intégration : élève engagé par l'entreprise Italie Alternance : élève inscrit dans une école
 - Le système dit « dual » = fruit d'un siècle d'évolution législative
 - Plus de petites entreprises en Italie (la possibilité ou l'envie d'investissement dans la formation est moindre)
 - Forte coopération nécessaire entre les organisations des travailleurs (syndicats) et les organisations des employeurs
 - F.P. régionale reste une « formation de série B » qui motive peu les entreprises à investir
 - La Formation Professionnelle n'apporte pas les compétences dont le système économique a besoin

- G. BALLARINO prône le modèle étatique :
 - Réunification actuelle pour raison économique
 - des Lycées, Instituts Techniques et Professionnels et Formation Professionnelle régionale
 - favorise les échanges entre sections et réduit la rigidité du système
 - Instituts Techniques Supérieurs : structure neuve qui pourrait créer des pôles formatifs de haut niveau en lien avec les entreprises, l'université et la Formation Professionnelle régionale
 - Utilisation des Pôles technico-professionnels (travail en réseau)

- Recherche G. BALLARINO Relance de l'Ecole :
 - Réforme de la formation des enseignants
 - Formation des élèves au niveau du « savoir-agir » nécessaire dans le monde professionnel
 - Valorisation des filières technico-professionnelles
 - Implication des entreprises dans l'école
 - Formation d'interlocuteurs crédibles au monde professionnel dans le monde scolaire
 - Investissement sélectif dans les structures scolaires
 - Réforme et revalorisation de la profession des enseignants (horaires, sélection, évaluation, salaire)
 - Renforcement de l'autonomie des écoles

TUTOR FOR SCHOOL & JOB



- Formation organisée par l'agence Per-Corso
- Projet en cours depuis 2012 (clé USB)
- Objectif = Former des tuteurs scolaires, des tuteurs d'entreprise et des tuteurs réseau

- Tuteur scolaire Professeur :
 - Création avec le tuteur d'entreprise du projet de formation de l'élève et évaluation des objectifs à atteindre
 - Accompagnement de l'élève dans son parcours d'alternance
 - Lien élève/autres professeurs et lien famille/école
- Tuteur d'entreprise Membre de l'entreprise :
 - Accueil et accompagnement des élèves en entreprise
 - Facilitateur/vérificateur de l'apprentissage des compétences
 - Coordonne ses actions avec les tuteurs scolaires et réseau
- Tuteur réseau Figure externe :
 - ➡ Fait le lien entre les deux secteurs les besoins et attentes
 - Soutient le tuteur scolaire dans la rédaction de la convention et l'accompagnement de l'élève



Merci aussi à l'AEF et à Orientation à 12



